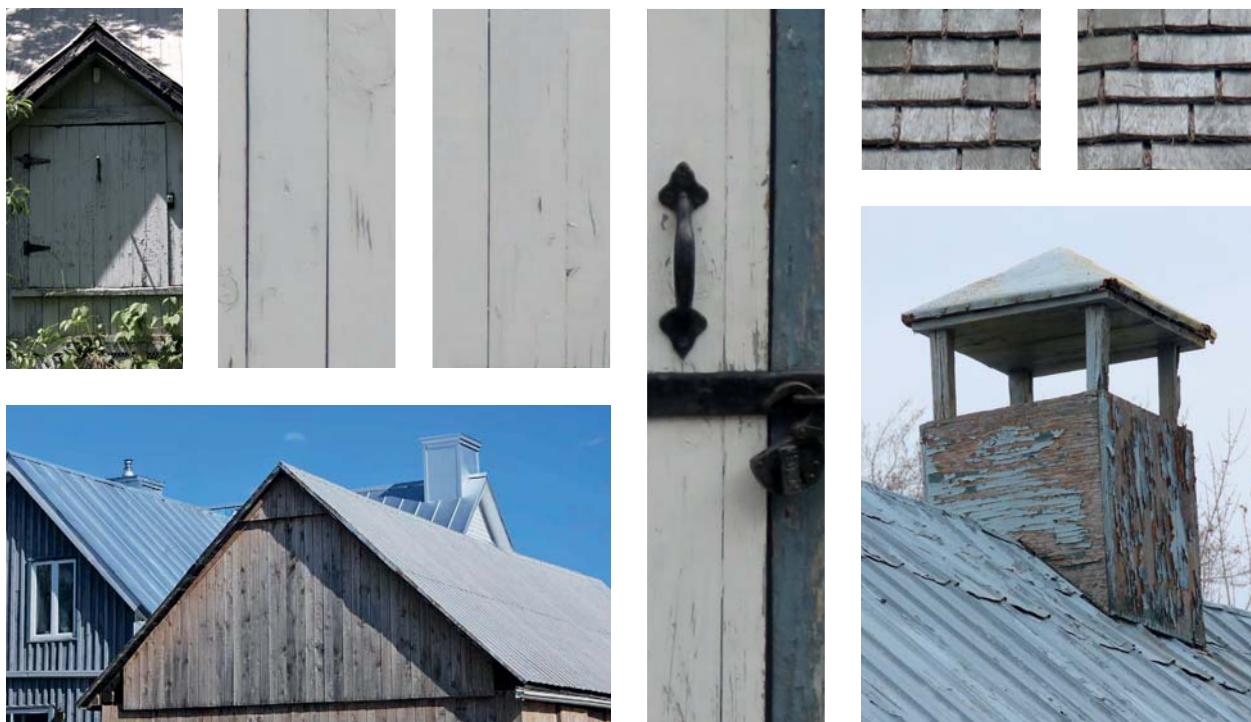


GUIDE DE RÉFÉRENCE SUR LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL



— BÂTIMENTS —

secondaires





Avant-propos

La ville de Boucherville se distingue par la richesse de son patrimoine architectural. Dans le Vieux-Boucherville et les rangs d'intérêt patrimonial, la plupart des propriétés anciennes possèdent au moins un bâtiment secondaire. Bien que ces bâtiments soient surtout utilisés aujourd'hui comme garages ou remises, bon nombre d'entre eux, tels que les écuries, les laiteries ou les granges, remplissaient autrefois diverses fonctions agricoles.

Le territoire de Boucherville recense près de 125 bâtiments secondaires patrimoniaux. La plupart de ces constructions appartiennent à des citoyens et chacune d'elles présente des caractéristiques distinctives : leurs formes, leurs dimensions, leurs matériaux, leurs fonctions d'origine et leurs époques de construction sont des plus variés.

Dans une perspective de conservation et de mise en valeur de ce patrimoine bâti, la Ville de Boucherville a conçu ce guide illustré qui documente quatre grandes catégories de bâtiments accessoires patrimoniaux d'intérêt sur son territoire, soit : les granges, les garages, les remises, ainsi qu'un ensemble de raretés.

OBJECTIF

*Accompagner les propriétaires
de granges, de garages, de remises
ou de tout autre bâtiment secondaire
ancien lors de travaux extérieurs
sur leur bâtiment.*



QU'EST-CE QU'UN BÂTIMENT SECONDAIRES?

Les bâtiments secondaires, aussi appelés « bâtiments accessoires », sont des constructions complémentaires au bâtiment principal ou à l'usage principal d'un site. Parmi ceux-ci figurent des granges, des étables, des hangars, des écuries, des laiteries et d'autres constructions similaires. Bien qu'ils ne constituent pas l'élément central de la propriété, ils en soutiennent le fonctionnement.



Constructions de grande valeur

Les bâtiments secondaires témoignent de la vie quotidienne et des pratiques agricoles d'autrefois. Souvent associés à des activités comme l'agriculture ou l'artisanat, ils complètent la maison principale et sont le reflet d'une partie essentielle de notre histoire. Leur conservation est fondamentale pour assurer la préservation du caractère, de l'ambiance et de l'intégrité architecturale des secteurs et des bâtiments d'intérêt patrimonial.

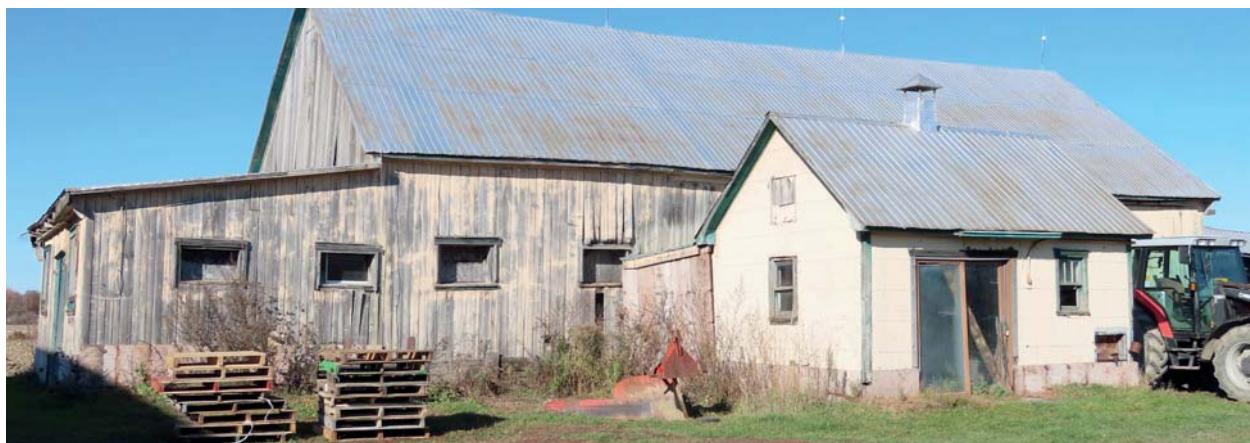
Bâtiments patrimoniaux codifiés

La Ville s'assure que les bâtiments d'intérêt et à saveur patrimoniale présents sur son territoire sont bien répertoriés. Pour ce faire, elle tient un inventaire de son patrimoine bâti et dispose de fiches techniques, appelées « fiches de codification », pour chacun de ces bâtiments.

FICHES DE CODIFICATION

*Êtes-vous
en possession
de la fiche de
codification
de votre bâtiment
patrimonial ?*

Si ce n'est pas le cas, nous vous invitons à en faire la demande auprès de la Ville. Cette fiche est, en quelque sorte, le curriculum vitæ de votre bâtiment ancien. Elle contient plusieurs informations essentielles telles que l'évaluation, qui permet de déterminer sa valeur patrimoniale, la composition des fondations, le type de toit, la présence d'ornements, des photos et autres. Ce document s'avère primordial pour mieux comprendre l'importance patrimoniale de votre bâtiment dans le paysage de Boucherville.



POUR VOIR UN EXEMPLE :
boucherville.ca/exemple-fiche-codification

FAIRE UNE DEMANDE :
boucherville.ca/demande-fiche-codification

Outil de référence lors de travaux

Ce guide vise à vous permettre de faire les meilleurs choix lors de travaux d'entretien, de rénovation ou de restauration du bâtiment secondaire dont vous êtes propriétaire. Il a été conçu dans le but de préserver et de mettre en valeur les caractéristiques qui lui sont propres. Il tend à faire en sorte que les propriétaires actuels, ou futurs acquéreurs de bâtiments anciens, posent les gestes de préservation opportuns, tant dans l'ensemble de leur bâtiment que dans les détails architecturaux. Cet ouvrage se veut un outil d'accompagnement dans la planification de projets impliquant un bâtiment secondaire patrimonial. Vous y trouverez des informations utiles, ainsi que des conseils, trucs et astuces, appuyés de photographies.

Ce guide ne fait pas office de manuel de rénovation de maisons anciennes et il ne doit pas être perçu comme une contrainte à vos projets. Il vise à démythifier les principes généraux en termes de rénovation de bâtiments anciens selon leur style architectural. Le déploiement de cet outil témoigne de notre volonté à sauvegarder le patrimoine bâti bouchervillois.

DIFFÉRENTS TYPES DE BÂTIMENTS SECONDAIRES

Les bâtiments secondaires se caractérisent par la diversité de leurs usages et des fonctions qu'ils remplissent. Sur le territoire de Boucherville, on en recense près de 125, regroupés en quatre grandes catégories.



GRANGES
GARAGES
REMISES
RARETÉS

GRANGES

Les granges comptent parmi les bâtiments les plus caractéristiques du paysage agricole québécois. Au 19^e siècle, avec l'essor de l'agriculture, les constructions rurales se diversifient. C'est à cette époque que l'on voit apparaître la grange-étable, qui regroupe sous un même toit des espaces destinés aux animaux et d'autres réservés à l'entreposage du fourrage et des récoltes. Ce type de bâtiment, dont les dimensions sont adaptées à la taille du troupeau et aux besoins de stockage, devient typique des petites exploitations agricoles.

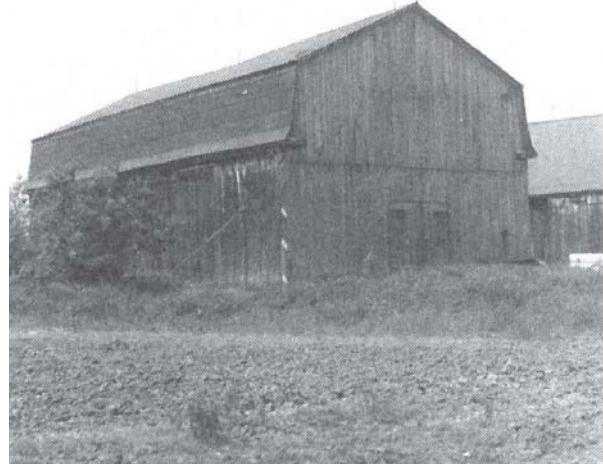


L'architecture de la grange est marquée par une grande sobriété. Ces bâtiments se caractérisent avant tout par la simplicité de leur volume et la géométrie de leur toit. N'étant pas conçues pour être isolées, les granges présentent peu d'ouvertures. Lorsqu'elles sont présentes, celles-ci sont de petite dimension et se situent principalement au rez-de-chaussée, sur la façade orientée vers le sud, afin d'offrir un éclairage naturel au bétail. Implantées en retrait mais bien visibles depuis la rue grâce à leur gabarit imposant, ces constructions servent encore aujourd'hui à des fins agricoles ou d'entreposage.

GRANGE À DEUX VERSANTS DROITS



GRANGE À TOIT MANSARDÉ



À Boucherville, ce type de bâtiment se décline en deux typologies architecturales.

GRANGES À DEUX VERSANTS DROITS



GRANGES À TOIT MANSARDÉ



DEUX VERSANTS DROITS

Les plus anciennes granges de Boucherville arborent un toit à deux versants droits symétriques, orientés vers l'avant et l'arrière. Leur silhouette est simple et élancée et leur architecture est épurée : elles comptent peu ou pas de fenêtres, une ornementation minimale et des portes à deux battants, munies de ferrures.



Caractéristiques architecturales distinctives

VOLUMÉTRIE

- Rectangulaire d'un étage avec comble

TOITURE

- Toit à deux versants à forte pente (10:12 ou 12:12) ①

REVÊTEMENTS DES MURS

- Planches de bois posées à la verticale ou clin de bois posé à l'horizontale ②

REVÊTEMENTS DE LA TOITURE

- Tôle ou, plus rarement, bardage de cèdre

FENÈTRES

- Fixes, à battants ou à guillotine, et munies de carreaux

PORTES

- Porte piétonne ③ aménagée à côté d'une grande porte de remise ④

COMPOSANTES DÉCORATIVES

LES PLUS COURANTES

- Chambranles, moulurations, porte de fenil ou lucarne de fenil ⑤, lanterneau

TOIT MANSARDÉ

Au 19^e siècle, afin de maximiser l'espace du comble, certaines granges adoptent un toit mansardé, aussi appelé « toit brisé ». Ce type de toiture offre à la fois plus d'espace d'entreposage et une meilleure isolation pour le bétail. L'architecture de la grange reste sobre, avec peu d'ouvertures. Les portes roulantes, qui glissent sur un rail métallique, sont typiques de ce bâtiment.



Caractéristiques architecturales distinctives

VOLUMÉTRIE	• Rectangulaire d'un étage avec comble
TOITURE	• Toit mansardé (droit) ou à dos d'âne (courbé) 1
REVÊTEMENTS DES MURS	• Planches de bois posées à la verticale ou clin de bois posé à l'horizontale 2
REVÊTEMENTS DE LA TOITURE	• Tôle ou, plus rarement, bardage de cèdre
FENÈTRES	• Fixes, à battants ou à guillotine, et munies de carreaux
PORTES	• Porte piétonne et porte roulante 3
COMPOSANTES DÉCORATIVES LES PLUS COURANTES	• Chambranles, moulurations, porte de fenil

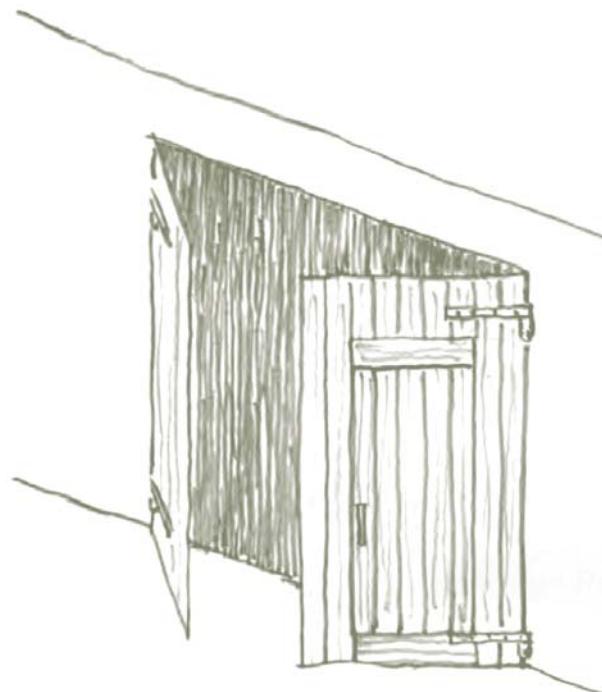
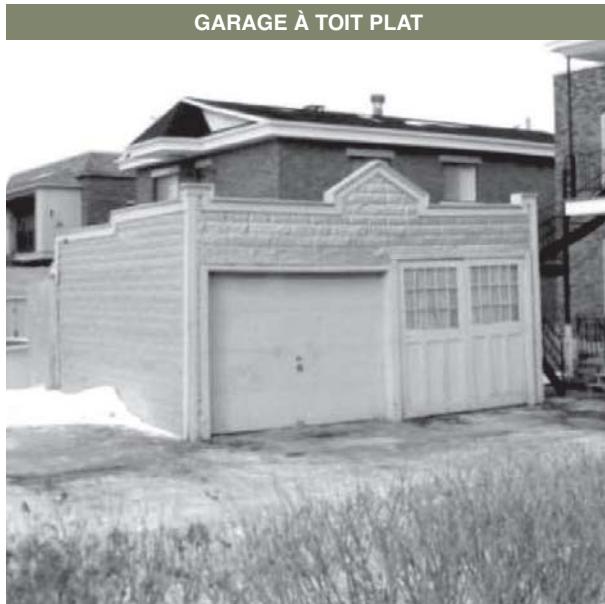
GARAGES

À l'époque, les garages servaient généralement à l'entreposage de carrioles, d'outils ou de machineries, et parfois d'ateliers. Souvent aménagées à partir d'anciennes écuries ou de hangars, ces constructions illustrent bien l'adaptation de la société à l'essor de l'automobile au 20^e siècle. Leur présence significative dans le paysage de Boucherville témoigne des débuts de la motorisation et de l'évolution des milieux urbains et ruraux face à cette nouvelle réalité.



L'architecture des garages, sobre, se compose d'un volume rectangulaire de taille modeste. La porte de garage est généralement simple. Dans les cas où la façade présente plusieurs portes, le modèle se répète côté à côté. Ces portes sont entourées de moulurations en bois et sont séparées par des montants verticaux afin de bien marquer la porte simple. Les portes de garage doubles ou triples de facture contemporaine sont à éviter.

GARAGE À TOIT PLAT



GARAGES

À Boucherville, les garages se déclinent en trois typologies architecturales.

GARAGES À TOIT PLAT



GARAGES À UN VERSANT DROIT



GARAGES À DEUX VERSANTS DROITS



TOIT PLAT

Ce garage, surmonté d'un toit plat et bordé d'une corniche et d'un parapet, est caractérisé par un volume rectangulaire ou carré. Malgré la simplicité de sa volumétrie, la partie supérieure de sa façade principale intègre quelques éléments décoratifs tels qu'un couronnement.



Caractéristiques architecturales distinctives

VOLUMÉTRIE	<ul style="list-style-type: none">• Un étage, rectangulaire ou carré
TOITURE	<ul style="list-style-type: none">• Toit plat ceinturé d'une corniche ①
REVÊTEMENTS DES MURS	<ul style="list-style-type: none">• Planches de bois posées à la verticale ou clin de bois posé à l'horizontale ②• Plus rarement, tôle matricée
FENÊTRES	<ul style="list-style-type: none">• Fixes, à battants ou à guillotine, et munies de carreaux
PORTES	<ul style="list-style-type: none">• Porte à deux vantaux ou porte de garage située en façade avant ③
COMPOSANTES DÉCORATIVES LES PLUS COURANTES	<ul style="list-style-type: none">• Chambranles, moulurations, couronnement ④, amortissement et parapet

UN VERSANT DROIT

Ce garage, surmonté d'un toit à un versant, se caractérise par un volume rectangulaire. Selon son gabarit, sa façade peut comporter une ou plusieurs portes. Sa composition demeure sobre, mais elle peut être rehaussée de détails tels que des moulures de bois autour des portes.



Caractéristiques architecturales distinctives

VOLUMÉTRIE	• Rectangulaire d'un étage
TOITURE	• Toit à un versant droit à pente faible vers l'arrière ①
REVÊTEMENTS DES MURS	• Planches de bois posées à la verticale ② ou clin de bois posé à l'horizontale
REVÊTEMENT DE LA TOITURE	• Tôle
FENÈTRES	• Fixes, à battants ou à guillotine, et munies de carreaux
PORTES	• Porte à deux vantaux ou porte de garage simple ③
COMPOSANTES DÉCORATIVES LES PLUS COURANTES	• Chambranles et moulurations

DEUX VERSANTS DROITS

Doté d'un toit à deux versants symétriques, ce garage présente une façade avant en mur pignon où se situe la porte de garage. Les versants du toit sont orientés vers les côtés du bâtiment. Construit en bois, il se distingue par son architecture simple et équilibrée. Puisque ce type de bâtiment n'était pas conçu pour être isolé, les fenêtres y sont rares, voire inexistantes. Lorsqu'elles sont présentes, elles sont de petite dimension.



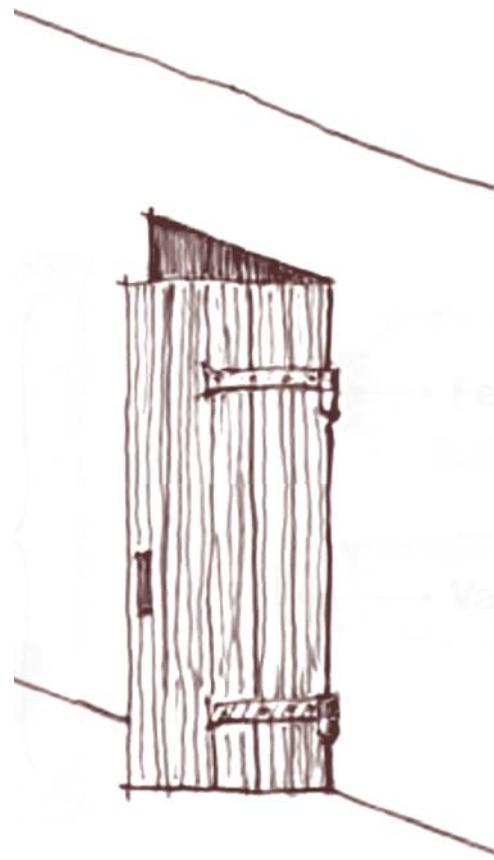
Caractéristiques architecturales distinctives

VOLUMÉTRIE	• Rectangulaire d'un étage
TOITURE	• Toit à deux versants à forte pente (10:12 ou 12:12) ①
REVÊTEMENTS DES MURS	• Planches de bois posées à la verticale ② ou clin de bois posé à l'horizontale
REVÊTEMENTS DE LA TOITURE	• Tôle ou, plus rarement, bardage de cèdre
FENÊTRES	• Fixes, à battants ou à guillotine, et munies de carreaux
PORTES	• Porte à deux vantaux ou porte de garage simple, et porte piétonne ③
COMPOSANTES DÉCORATIVES LES PLUS COURANTES	• Chambranles, retour de corniche et moulurations

REMISES

Les remises, situées à l'arrière du bâtiment principal et destinées à l'entreposage, servaient autrefois à ranger la petite machinerie, les outils et divers équipements liés à l'entretien des terrains. Construites de manière simple et rudimentaire, ces structures offraient également une protection contre les intempéries au bois de chauffage et aux récoltes.

Généralement petites et construites sans fondations apparentes, les remises se distinguent par leur gabarit réduit et leur simplicité architecturale.

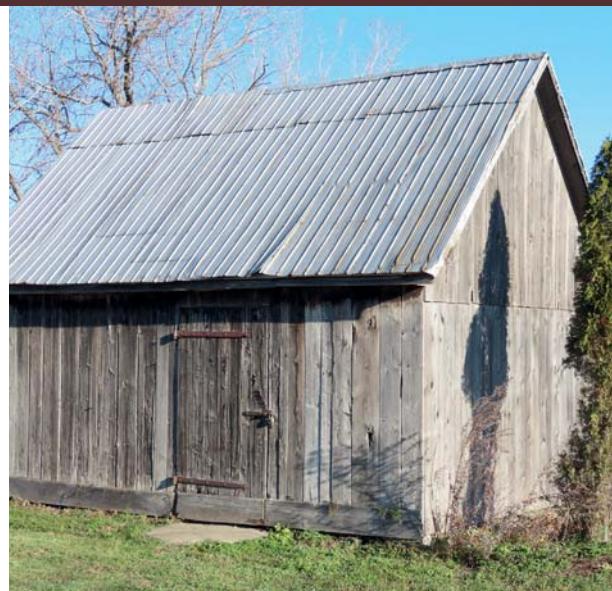


À Boucherville, les remises se déclinent en deux typologies architecturales.

REMISES À UN VERSANT DROIT



REMISES À DEUX VERSANTS DROITS



UN VERSANT DROIT

Cette remise est dotée d'un toit à un versant droit incliné vers l'arrière, dont la faible pente permet un écoulement efficace des eaux de pluie. Sa structure en bois, de petite dimension, se distingue par son architecture simple et épurée. Le nombre limité d'ouvertures témoigne d'une vocation utilitaire, principalement dédiée au rangement d'outils, de matériel ou de denrées.

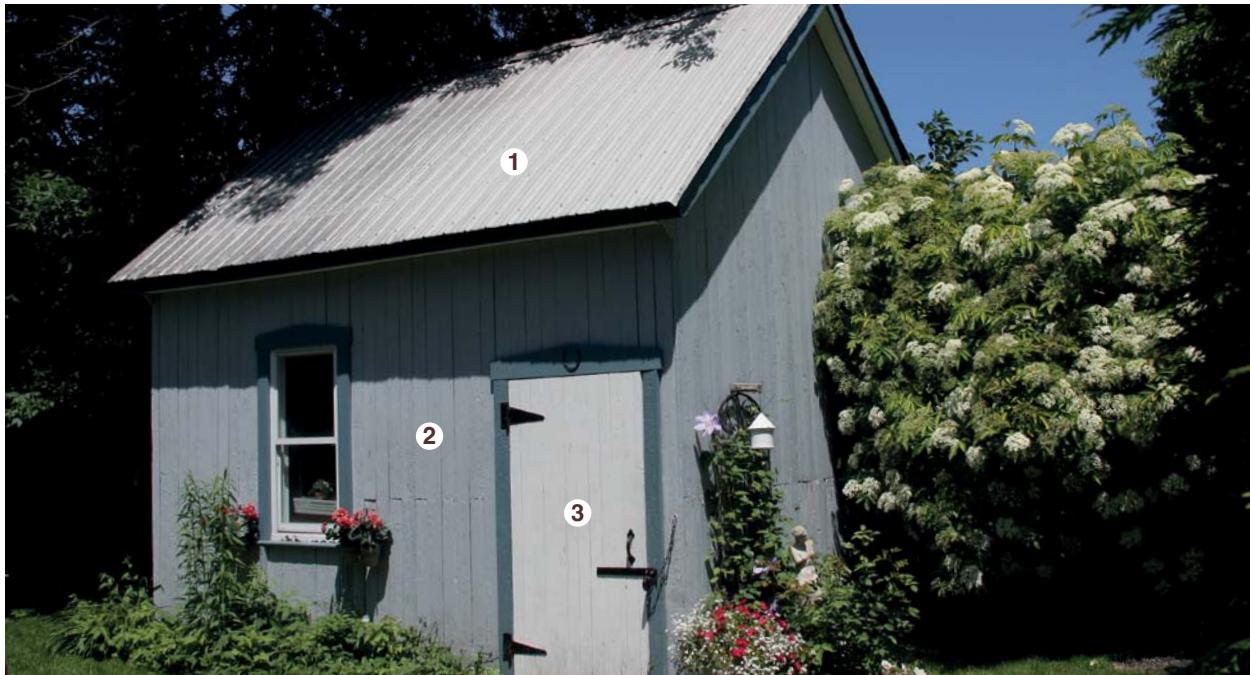


Caractéristiques architecturales distinctives

VOLUMÉTRIE	<ul style="list-style-type: none">• Rectangulaire d'un étage
TOITURE	<ul style="list-style-type: none">• Toit à un versant à pente faible vers l'arrière ①
REVÊTEMENTS DES MURS	<ul style="list-style-type: none">• Planches de bois posées à la verticale ou clin de bois posé à l'horizontale ②
REVÊTEMENT DE LA TOITURE	<ul style="list-style-type: none">• Tôle
FENÈTRES	<ul style="list-style-type: none">• Fixes, à battants ou à guillotine, et munies de carreaux
PORTE	<ul style="list-style-type: none">• Porte piétonne ③
COMPOSANTES DÉCORATIVES LES PLUS COURANTES	<ul style="list-style-type: none">• Chambranles et moulurations

DEUX VERSANTS DROITS

Surmontée d'un toit à deux versants à pente forte, cette remise évoque une forme classique et équilibrée. Ses versants symétriques renforcent son apparence traditionnelle. Généralement construite en bois, elle comporte peu ou pas d'ouvertures. Une petite fenêtre peut toutefois accompagner la porte piétonne en façade avant, apportant un élément architectural à une construction autrement sobre.



Caractéristiques architecturales distinctives

VOLUMÉTRIE	• Rectangulaire d'un étage
TOITURE	• Toit à deux versants à forte pente (10:12 ou 12:12) ①
REVÊTEMENTS DES MURS	• Planches de bois posées à la verticale ou clin de bois posé à l'horizontale ②
REVÊTEMENTS DE LA TOITURE	• Tôle ou, plus rarement, bardage de cèdre
FENÈTRES	• Fixes, à battants ou à guillotine, et munies de carreaux
PORTE	• Porte piétonne ③
COMPOSANTES DÉCORATIVES LES PLUS COURANTES	• Chambranles, moulurations et, plus rarement, lanterneau

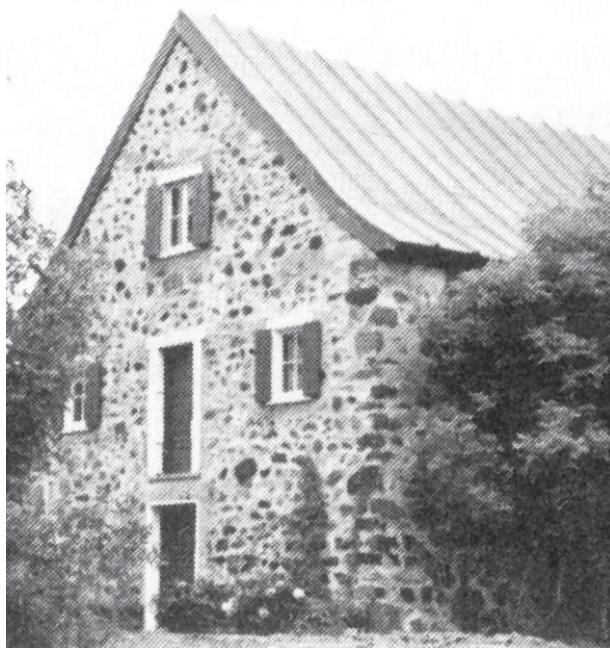
RARETÉS

Certains bâtiments secondaires anciens se distinguent par leur singularité, que ce soit au niveau de leur architecture ou de leur usage particulier. Parmi ces constructions présentes à Boucherville, on recense notamment des glacières et des laiteries anciennes. Rarissimes à l'échelle du Québec, ces bâtiments constituent de véritables joyaux de notre patrimoine bâti.

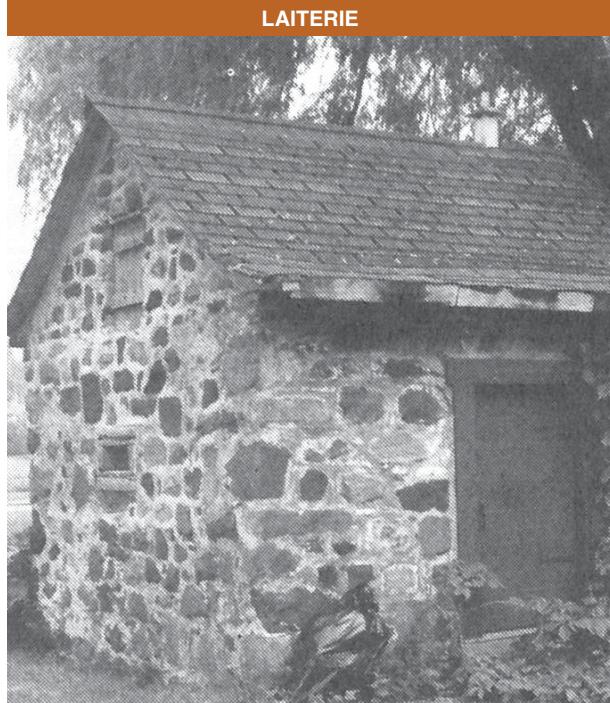
On les qualifie de raretés, en raison de leur caractère exceptionnel et de leur valeur patrimoniale unique.



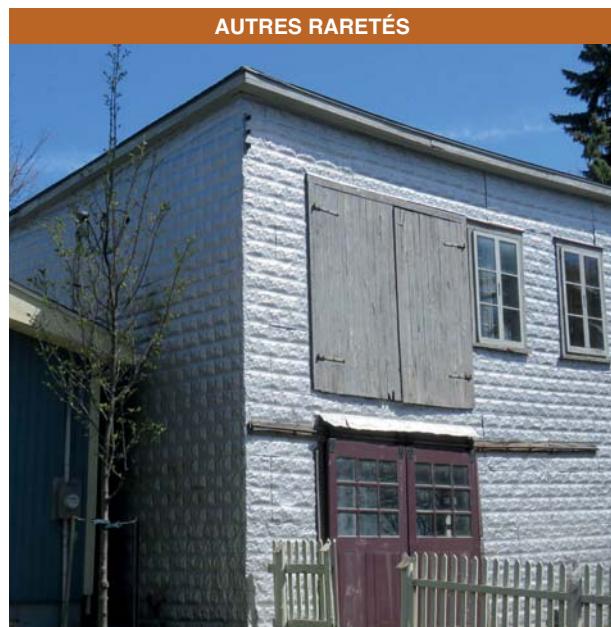
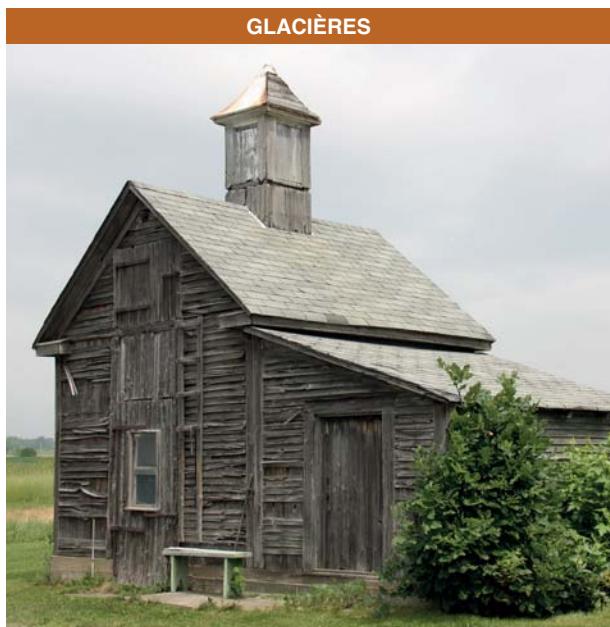
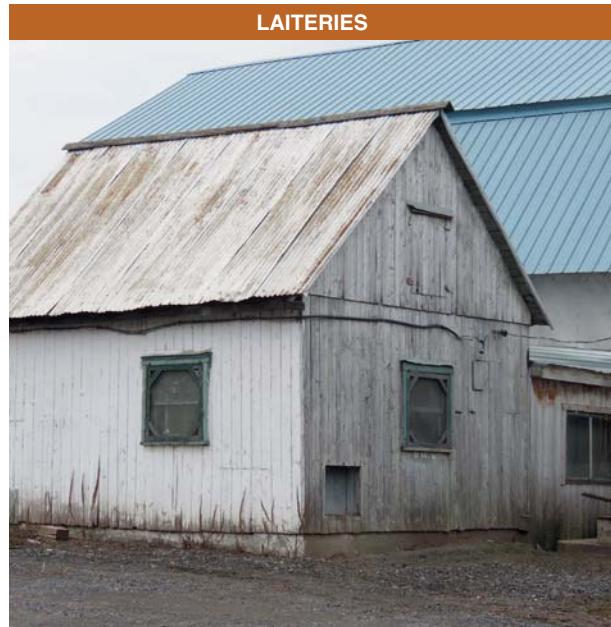
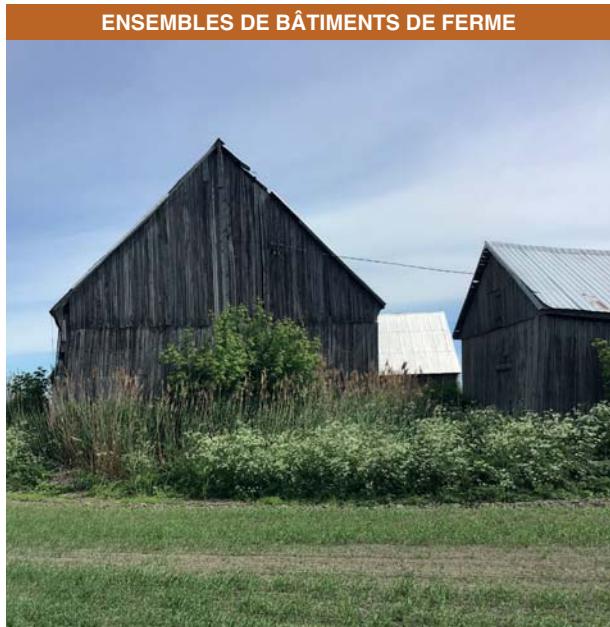
HANGAR DE PIERRE



LAITERIE



À Boucherville, on retrouve différents types de raretés qui se déclinent en quatre typologies architecturales.



ENSEMBLES DE BÂTIMENTS DE FERME

À Boucherville, les rangs d'intérêt patrimonial révèlent des ensembles de bâtiments secondaires anciens, témoins des pratiques agricoles du 19^e et du début du 20^e siècle. Ces ensembles regroupent souvent d'anciennes granges, des écuries, des remises, des glacières ou des laiteries. Leur implantation le long des routes rurales, leur proximité avec le bâtiment principal et leur intégration au paysage naturel contribuent à créer des ensembles cohérents et harmonieux, malgré une diversité de dimensions et de volumes.

Un respect des formes, des matériaux et de l'implantation d'origine de ces bâtiments demeure essentiel pour préserver la valeur patrimoniale et paysagère de ces ensembles, rares sur le territoire de Boucherville.

Exemple d'ensemble de bâtiments de ferme à Boucherville



LAITERIES

Les anciennes laiteries, symboles de pratiques agricoles d'autrefois, sont de petites constructions aujourd'hui rarissimes. Elles adoptent généralement un plan carré et sont coiffées d'un toit à deux ou à quatre versants. Elles servaient autrefois à transformer le lait et à abriter le réservoir à lait dans un espace frais et isolé.

À partir du milieu du 19^e siècle, l'instauration de normes sanitaires plus strictes entraîne la modernisation des installations agricoles, rendant ces bâtiments obsolètes. Leur préservation revêt une grande valeur, car ces bâtiments constituent de précieux témoins de pratiques anciennes liées à la production laitière.



Caractéristiques architecturales distinctives

VOLUMÉTRIE	• Rectangulaire ou carré
TOITURE	• Toit à deux versants ou à quatre versants droits ①
REVÊTEMENTS DES MURS	• Bois ou pierre
REVÊTEMENTS DE LA TOITURE	• Tôle ou, plus rarement, bardage de cèdre
FENÈTRES	• Fixes, à battants ou à guillotine, munies de carreaux ②
PORTE	• Porte piétonne en bois ③
COMPOSANTES DÉCORATIVES LES PLUS COURANTES	• Chambranles, moulurations et lanterneau ④

GLACIÈRES

Autrefois destinées à conserver les denrées au frais, les glacières sont de petits bâtiments agricoles d'une grande rareté. Leur architecture, simple et fonctionnelle, se distingue par des murs massifs en pierre, conçus pour maintenir une température intérieure stable. C'est d'ailleurs pour cette raison que les glacières ne comportent aucune fenêtre.

Ces constructions témoignent d'un savoir-faire ancien et d'une époque où l'ingéniosité des agriculteurs répondait aux besoins de conservation sans avoir recours à la technologie moderne. Elles représentent un patrimoine bâti précieux, dont la préservation contribue à la mémoire de pratiques agricoles traditionnelles.



Caractéristiques architecturales distinctives

VOLUMÉTRIE	<ul style="list-style-type: none">• Rectangulaire, presque carré
TOITURE	<ul style="list-style-type: none">• Toit à deux versants droits ①
REVÊTEMENTS DES MURS	<ul style="list-style-type: none">• Bois ou pierre ②
REVÊTEMENTS DE LA TOITURE	<ul style="list-style-type: none">• Tôle ou bardeau de cèdre
PORTE	<ul style="list-style-type: none">• Porte piétonne en bois sans vitrage ③
COMPOSANTES DÉCORATIVES LES PLUS COURANTES	<ul style="list-style-type: none">• Chambranles, moulurations et lanterneau

AUTRES RARETÉS

Certains bâtiments secondaires se démarquent par leur composition architecturale ou leur usage particulier, ce qui leur confère une valeur patrimoniale unique. Qu'il s'agisse par exemple d'un ancien hangar de pierre, d'un ancien atelier de charron ou de forgeron, ces constructions, dont la vocation d'origine est singulière, représentent des joyaux du patrimoine bâti bouchervillois.

Exemples de raretés à Boucherville



Peinture et teinture extérieures

Il est nécessaire de peindre le bois extérieur afin de le protéger des intempéries. Pour des raisons d'authenticité architecturale et de facilité d'entretien, il est recommandé d'opter pour une peinture ou une teinture opaque.

Le bois est le revêtement mural le plus courant pour les bâtiments secondaires. Dans les rangs agricoles, on privilégie la pruche naturelle, qui, avec le temps, prend une teinte gris argenté. Dans le Vieux-Boucherville, le bois est peint ou teint de couleur opaque et des moulurations finalisent le revêtement des murs extérieurs.



ASSURER UNE HARMONIE

Assurer l'harmonie d'un bâtiment accessoire peut se faire en rappelant certains éléments du bâtiment principal, notamment par le choix des couleurs. Lors de travaux de rénovation, il est préférable de ne pas réaliser une copie conforme du bâtiment principal, mais de préserver le caractère d'origine et les particularités propres à chaque bâtiment.

QUELLE PEINTURE UTILISER ?

La peinture à l'huile de lin est fortement recommandée pour peindre les boiseries. Il s'agit d'une peinture pénétrante qui ne couvre pas qu'en surface, et dont la capacité à protéger et à hydrater les fibres du bois permet d'éviter les écaillements. De plus, puisqu'elle n'est pas étanche, elle ne retient pas l'humidité, laquelle risquerait éventuellement de faire pourrir ou détériorer le bois.

QUELLES TEINTES PRIVILÉGIER ?

Les teintes pâles et neutres sont à privilégier pour la couleur principale des murs, tandis qu'une couleur d'accent peut être utilisée pour souligner ou valoriser les composantes décoratives du bâtiment. Ainsi, la couleur d'accent se limite à de petites surfaces et attire le regard sur certains éléments esthétiques plutôt que sur l'ensemble du bâtiment. Le choix d'une couleur doit être fait en tenant compte de la teinte originale et de son environnement bâti immédiat. Pour aiguiller votre choix, renseignez-vous auprès d'un détaillant en peinture. Certains disposent d'une charte de couleurs historiques.

Pour prolonger la durée de vie de votre bâtiment, gardez en tête que la réparation et la restauration plutôt que le remplacement sont synonymes d'économie et d'écoresponsabilité. Veiller à l'entretien et à la conservation des matériaux et des composantes d'origine de votre propriété représente un choix judicieux.

L'ENTRETIEN, UN PRÉCIEUX ALLIÉ

L'entretien régulier de votre bâtiment secondaire d'intérêt patrimonial est essentiel pour en préserver la beauté et la durabilité. Chaque intervention visant à le maintenir en bon état contribue à prévenir sa dégradation. Comme le souligne ce guide, plusieurs constructions anciennes possèdent des caractéristiques architecturales uniques qu'il convient de protéger.

Une attention particulière doit être accordée aux éléments extérieurs exposés aux intempéries, tels que les portes, les fenêtres et les revêtements. Des gestes simples comme le sablage et la teinture du bois, effectués de manière préventive et périodique, constituent les meilleures pratiques pour assurer leur conservation.

Dans tout projet de rénovation impliquant un bâtiment secondaire, la préservation des caractéristiques typiques du bâtiment ancien est primordiale afin de conserver son apparence d'origine. Par exemple, dans la restauration du revêtement mural, le chevauchement des planches du comble sur celles du rez-de-chaussée favorise l'écoulement de l'eau et protège le bois contre le pourrissement.

La Ville de Boucherville tient à vous remercier de prendre soin de votre bâtiment d'exception. Le patrimoine bâti de notre ville est une richesse précieuse qui témoigne de qui nous sommes et qui participe à la beauté de notre territoire. Soyons-en fiers.

Planification de travaux

Voici quelques principes directeurs à considérer lors de la planification de travaux sur votre bâtiment secondaire ancien.

PLANIFICATION

- **Connaître son bâtiment.** S'informer sur sa typologie, ses caractéristiques distinctives, son apparence d'origine et son état physique.
- **Privilégier l'utilisation de matériaux traditionnels et durables** afin de conserver l'authenticité et le cachet du bâtiment.
- **Respecter la cohérence**, l'uniformité et l'harmonie des composantes architecturales et l'emploi de couleurs traditionnelles.
- **Favoriser la conservation des éléments architecturaux d'origine ou traditionnels** tout en respectant le style architectural du bâtiment.
- **Prendre connaissance de la réglementation** en vigueur avant d'entreprendre des travaux.

Communiquez avec la Direction de l'urbanisme pour en savoir plus sur la réglementation en vigueur, pour connaître les étapes d'approbation d'un projet ou pour recevoir un accompagnement spécialisé dans le cadre de votre projet.

POUR NOUS JOINDRE : urbanisme@boucherville.ca ou 450 449-8625

Ce guide a été réalisé par le biais du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier, dans le cadre d'une entente liant la Ville de Boucherville et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Cette entente a mené à l'embauche d'une agente de développement en patrimoine immobilier.

Québec 